

## Elections Départementales et Régionales Scrutin des dimanches 13 & 20 Juin 2021 (sous réserve de modifications gouvernementales pour raisons sanitaires)

Les élections départementales et régionales devraient se tenir en même temps cette année. Elles feront néanmoins l'objet d'un **double scrutin** (vous devrez voter 2 fois dans 2 urnes différentes *le même jour*).

**Attention !** Comme pour le 2ème tour des élections municipales, les bureaux de vote se tiendront

- Bureau n°1 : Salle des fêtes de Méaudre
- Bureau n°2 : Salle des fêtes d'Autrans

**Nouveaux inscrits** : un courrier personnel de confirmation d'inscription a été envoyé.

**Jeunes de 18 ans** : une inscription d'office est effectuée pour les jeunes de 18 ans sous certaines conditions, la carte d'identité suffit pour voter si vous n'avez pas encore reçu votre carte électorale.

**L'inscription** : elle peut se faire toute l'année, et ce jusqu'au 6ème vendredi avant le scrutin pour être validée, soit avant le **vendredi 7 mai 2021** dernier délai pour ces élections.

**Procuration** : Si vous ne pouvez pas vous rendre disponible, pensez à donner procuration.

Exceptionnellement, vous disposez de 2 procurations en France au lieu d'une seule.

Chaque électeur devra venir avec **son stylo** (noir ou bleu), **une pièce d'identité**, **sa carte d'électeur** (pièce non obligatoire) et **un masque (obligatoire)**.

### Comment vérifier votre situation ?

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e), pour vérifier que vous n'avez pas été radié(e) ou connaître votre bureau de vote, utilisez le **téléservice** suivant, en veillant à noter tous les prénoms et pour les femmes, le nom de jeune fille :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ■

## Affouage

Les personnes intéressées par un **lot de bois de chauffage** (affouage ou bord de route) peuvent dès maintenant retirer un dossier et/ou s'inscrire auprès de l'Agence Postale communale de Méaudre (pour les personnes résidant à Méaudre) ou à la mairie d'Autrans (pour les personnes résidant à Autrans) **avant le samedi 24 Avril 2021**.

**Aucune inscription ne pourra être prise en compte après cette date.** ■

## Report ou remboursement des forfaits saison hiver 2020/2021

**Vous aviez acheté votre forfait saison ALPIN ou ALPIN + FOND en caisse** et vous désirez un report ou un remboursement de celui-ci, merci de nous contacter par mail à :  
**[serviceclient@autrans-meaudre.com](mailto:serviceclient@autrans-meaudre.com)** en laissant vos coordonnées.

Cette procédure ne s'adresse pas aux personnes ayant acheté leur forfait en ligne.



**VERCORS**  
TERRE DE RÉPIT

L'association intercommunale

« **Vercors, terre de répit** » propose des solutions de répit à des familles dont l'un des membres, âgé de – de 60 ans, est **porteur d'un handicap**, quel qu'il soit.

Cette association offre de nombreuses solutions de répit « en famille », avec les parents, les frères et sœurs, autour de la personne fragilisée. **Des formules adaptées à chaque personne et à chaque situation.**

Temps de loisirs, de détente, d'écoute, de relais, en demi-journées, journées, ou weekend, toutes ces « actions » sont encadrées par **des bénévoles et/ou des professionnels**. Elles sont **gratuites**, sous condition d'une cotisation à l'association.

N'hésitez pas à vous renseigner en écrivant à **[repit.vercors@gmail.com](mailto:repit.vercors@gmail.com)** ou en consultant notre site internet : **[vercorsterrederepit.com](http://vercorsterrederepit.com)**

## Une saison bien étrange ...

Voilà la fin des vacances qui clôture la fin d'une saison ... enneigée, particulière, frustrante, historique, inoubliable ...

**Côté alpin**, nous avons fait la dernière ouverture pour les clubs samedi 06 mars.

Pendant les vacances de février ce ne sont pas loin de 1500 sorties payantes de clubs extérieurs que nous avons reçus sur notre domaine et les licenciés du SAM et de l'USA ont pu profiter toute la saison de pistes privatisées.

**Côté du nordique**, en ce mois de vacances de février, nous avons quasiment réalisé le même chiffre d'affaires que durant toute la saison dernière ... le personnel termine sur les rotules et les skis de location sans les spatules !

Sur les 4 semaines, une moyenne de 1000 forfaits vendus/jour. **Le Tubing et la Zipline** ont aussi connu une excellente fréquentation. **Quant à l'auberge de la Poya**, sur l'ensemble des vacances, elle a su donner, sans faiblir, l'image d'une station accueillante et vivante.

**MERCI** à toutes les équipes communales, notamment le service nordique, au personnel des remontées mécaniques, et à tous ceux qui ont contribué à ce que les vacances se passent au mieux malgré une affluence historique.

Merci à l'US Autrans Section Alpin qui a mis à disposition son minibus 9 places durant la période pour pallier le manque de places dans les navettes. ■

## Comptage des marmottes

**Le Parc naturel régional du Vercors**, gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible de la Molière – Sornin, organise mi-avril une à deux journées de **comptage des marmottes** du site.

L'objectif est de mieux connaître l'occupation du site et **l'évolution de la population de marmottes** suite aux réintroductions qui ont eu lieu dans les années 1970. Pour faciliter le comptage, celui-ci doit avoir lieu en tout début de printemps lorsqu'il reste un peu de neige, pour repérer les traces de marmottes sur la neige et mieux voir les individus.

Le Parc est à la recherche de **volontaires locaux** pour participer à ce comptage nécessitant une vingtaine de personnes, la configuration du terrain et l'accès nécessitent d'être **à l'aise en montagne et autonome pour marcher plusieurs heures** (et de savoir reconnaître une marmotte !). Un briefing sera organisé la veille du comptage, et il faudra prévoir sa paire de jumelles et son repas pour le jour J.

Ce comptage aura lieu **le samedi 17 avril avec report possible le samedi suivant** en fonction des conditions météo et de l'enneigement.

Renseignements et inscriptions :

**ens.moliere-sornin@pnr-vercors.fr**



## Participation citoyenne

**Deux nouvelles rubriques** sur le site internet de la commune :

- Dans la rubrique **Participation citoyenne**, retrouvez, au fur et à mesure de leur élaboration, les documents socles de la participation citoyenne dans nos villages.
- Dans la rubrique **Conseil municipal des jeunes**, retrouvez le projet d'élaboration, la liste des jeunes conseillers ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux des jeunes. ■

### Appel à candidature

La Commission « Sport & Evénements » ouvre à la participation citoyenne 2 de ses groupes de travail :

#### Ski nordique :

- 2 places sont ouvertes aux habitants,
- révision et actualisation des tracés,
- problématiques diverses.

#### Autres activités nordiques:

- 4 places sont ouvertes aux habitants,
- raquettes, chiens de traîneaux, fat bike, orientation,
- développement des activités annexes, tracés, organisation.

**Si vous désirez participer**, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous **avant le 19 avril 2021** et de le déposer en mairie ou de nous écrire par mail en détaillant vos coordonnées à **[participation.citoyenne@autrans-meaudre.fr](mailto:participation.citoyenne@autrans-meaudre.fr)**

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places proposées, la sélection se fera par tirage au sort parmi les candidats non encore sélectionnés dans un groupe de projet.

✂-----

#### Je soussigné(e)

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Tél ..... Adresse mail .....

A quel groupe souhaitez-vous participer ?

Si vous le souhaitez, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

.....  
.....  
.....

Je m'engage également à respecter la charte de participation citoyenne.

#### PUBLICATION

Directeur de la publication :  
Hubert ARNAUD, mairie d'Autrans-Méaudre-en-Vercors  
<http://www.autrans-meaudre.fr>  
[mairie@autrans-meaudre.fr](mailto:mairie@autrans-meaudre.fr)  
tél. : 04 76 95 20 16 // 04 76 95 32 22